

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

OBJET : EHPAD de Kerdroual - mise à la disposition de Bretagne Sud Habitat du terrain

Rapporteur : Marie-Françoise GUEREC

Le terrain nécessaire à la construction du futur établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D) sur le terrain de Saint-Deron - Le Ter est en cours d'acquisition par la ville auprès de la SCI du Ter.

Ce terrain d'une superficie d'un hectare est situé à l'angle de l'allée de la Laiterie et de l'allée du Château du Ter.

Après discussion avec Bretagne Sud Habitat, maître d'ouvrage de l'opération, il est proposé de mettre ce terrain à disposition de Bretagne Sud Habitat par bail emphytéotique d'une durée de cinquante cinq ans, le montant du loyer étant nul.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- DECIDE de mettre à disposition de Bretagne Sud Habitat le terrain nécessaire à la construction de l'E.H.P.A.D. ;
- DECIDE que cette mise à disposition se fera sous forme de bail emphytéotique d'une durée de cinquante cinq ans ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour faire établir et signer les actes correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Conseiller Général

Loïc LE MEUR